



15.02.2023 - 08:47 Uhr

Forte augmentation des frais kilométriques à cause de la situation économique en 2022

Vernier (ots) -

Selon le calcul annuel du TCS, les frais kilométriques atteignent 75 centimes en 2023, soit une hausse de 4 centimes par rapport à l'année précédente. La situation reste instable dans le contexte d'une économie mondiale incertaine.

Ces derniers mois, il est devenu sensiblement plus coûteux de rouler en voiture. Ce phénomène résulte de problèmes d'approvisionnement, de la pénurie de semi-conducteurs et de la hausse du coût des matières premières, qui ont poussé les constructeurs automobiles à augmenter parfois fortement leurs prix. A cela s'ajoute l'entrée en vigueur de nouvelles normes pour les systèmes d'assistance et d'une réglementation plus sévère concernant les émissions des moteurs thermiques. Enfin, la guerre en Ukraine et les confinements stricts en Chine ont également limité la disponibilité des composants pour les constructeurs.

Les frais kilométriques désormais à 75 centimes

Pour le calcul de cette année, le TCS a donc considéré un véhicule type dont il a réestimé le prix neuf à CHF 39'000.- (contre CHF 35'000.- l'année précédente). Le kilométrage annuel parcouru moyen s'élève à 15'000 kilomètres. Selon les méthodes de calcul du TCS, cette voiture de tourisme type équipée d'un moteur thermique génère ainsi des frais fixes de CHF 6'543.- et des frais variables de CHF 4'717.- par an. Le coût annuel total de la voiture atteint CHF 11'260.-, soit un prix au kilomètre de 75 centimes. Par rapport à l'année précédente, cela représente une hausse significative de 4 centimes par kilomètre. D'après ce calcul, les véhicules sont amortis au bout de 9 ans et de 135'000 kilomètres.

Le prix neuf des véhicules, le facteur principal

Le calcul des frais kilométriques pour les voitures de tourisme prend en compte à la fois les coûts fixes et les coûts variables et se base sur le prix catalogue et le kilométrage annuel. Les coûts fixes englobent l'amortissement, le rendement du capital investi, la taxe sur la circulation routière, l'assurance responsabilité civile, l'assurance casco, les frais accessoires, les frais de garage et l'entretien du véhicule. Les coûts variables sont fonction du kilométrage et regroupent la dépréciation, les frais de carburant, l'usure des pneus et les réparations.

Impact modéré de l'augmentation du prix des carburants

Les frais de carburant ne comptent que pour 18 % dans le total des frais d'utilisation. **La hausse du prix des carburants a donc bien un impact sur les frais kilométriques, mais moins important qu'on ne l'imagine.** L'augmentation du prix des carburants se répercute comme suit:

- Augmentation de 16 centimes par litre > Frais totaux en hausse de 1 centime par kilomètre
- Augmentation de 32 centimes par litre > Frais totaux en hausse de 2 centimes par kilomètre
- Augmentation de 48 centimes par litre > Frais totaux en hausse de 3 centimes par kilomètre

En définitive, même si le prix des carburants restait élevé en 2023, l'impact sur les frais kilométriques serait assez modéré.

Près de 3 % de véhicules entièrement électriques

A l'heure actuelle, 63 % des voitures de tourisme roulent à l'essence et 28 % au diesel. Sur la totalité du parc en circulation sur les routes suisses, environ 96 % sont des véhicules à essence, diesel ou hybrides qui n'ont pas à être rechargés sur une borne électrique. Les voitures électriques reviennent certes moins cher en frais de carburant et d'entretien, mais coûtent plus cher à l'achat. Le surcoût initial est relativement compensé par les économies réalisées au niveau des frais de fonctionnement, d'autant plus si l'on parcourt un grand nombre de kilomètres par an. Quoi qu'il en soit, pour un profil de conduite standard, le calcul des frais kilométriques présenté plus haut s'applique également aux véhicules électriques.

Clé TCS Frais kilométriques

La clé USB "TCS Frais kilométriques 2023" est un outil très pratique pour les services de comptabilité et de ressources humaines. Elle permet de calculer de manière simple et rapide les frais d'utilisation de plusieurs véhicules d'entreprise. La clé contient également des conseils en matière de droit du travail et de fiscalité pour les véhicules d'entreprise et les véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles.

Le graphique "[Frais kilométriques 2023](#)" donne accès aux frais kilométriques en fonction de la gamme de prix et du kilométrage des véhicules. La fiche technique présente des instructions détaillées pour le calcul.

Vous pouvez commander la clé [ici](#).

Comparatif voitures électriques: désormais en fonction des tarifs de l'électricité par commune

En 2023, le comparateur auto accessible sur le site du TCS s'enrichit d'une subtilité supplémentaire: dès à présent, vous pouvez calculer les frais d'utilisation des différents modèles de véhicule, non seulement par canton, mais aussi par commune. Il suffit d'entrer votre numéro postal et le calculateur applique automatiquement le tarif pratiqué par le fournisseur local d'énergie dans votre commune.

Accédez [ici](#) à la recherche de voitures du TCS.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39, laurent.pignot@tcs.ch, www.presetcs.ch, www.flickr.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000091/100902859> abgerufen werden.